



Programme de formation
CACES CHARIOT AUTOMOTEUR DE MANUTENTION
(cariste) R389

« La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate... » - Art. R4323-55 du Code du Travail

Durée de la formation

4 jours soit 28 heures (personne débutante)
1 jour théorie + 2 jours pratique + 1 jour tests

Personne concernée

Toute personne expérimentée ou non, appelée à conduire des chariots automoteurs à conducteur porté dans le cadre de maintenance, entretien, livraison et/ou transport.

Pré-requis

- Présenter les aptitudes médicales requises
- Etre âgé au minimum de 18 ans
- Chaque stagiaire devra être équipé d'une tenue de travail adapté, de chaussures de sécurité, de gants et lunettes de Protection

Effectifs

La formation s'adresse à un groupe de 1 à 10 personnes maximum

Moyens pédagogiques

- Salles de cours avec équipement audiovisuel et rétroprojecteur
- Atelier avec aire d'évolution

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire doit être capable de réaliser les opérations de manutentions demandées, d'assurer la maintenance de premier niveau du matériel utilisé, de rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions.

Programme théorique

REGLEMENTATION ET LEGISLATION

- Identifier les rôles des différentes instances et organismes de prévention : IT, CRAM, médecine du travail, contrôle technique
- Connaître les conditions requises pour conduire et utiliser un chariot et la responsabilité qui en découle
- Les statistiques
- Autorisation de conduite
- CACES
- Responsabilité pénale
- Délit de mise en danger de la personne
- Droit d'alerte et de retrait

TECHNOLOGIE

- Identifier les principales catégories de chariot et leur caractéristique fonctionnelle, et en déduire leur utilisation courante et leur limite d'utilisation.
- Connaître les différents organes, leur technologie et leur fonction :
 - * Groupe propulseur

- * Circuit hydraulique
- * Capacité de levage
- * Transmission
- * Les énergies
- * Batterie
- Connaître le fonctionnement des organes de service et dispositifs de sécurité :
 - * Coupe-circuit
 - * Frein de service
 - * Clé ou dispositif de condamnation
 - * Pictogrammes
 - * Les accessoires

SECURITE

- Interpréter la signification des différents pictogrammes et panneaux de signalisation.
- Identifier les principaux facteurs d'accidents lors de l'utilisation d'un chariot automoteur.
- Identifier les principaux risques rencontrés sur un trajet déterminé.
- Interpréter les informations données par la lecture de la plaque de charge et en déduire les conditions de stabilité frontale du chariot.
- Connaître les dispositifs de sécurité pour le conducteur et leur fonction : protège - conducteur, bouclier, dossier de charge , réglages du siège , EPI nécessaires ...
- Expliciter et justifier les interdictions relatives au transport et à l'élévation de personnes.
- Connaître les règles de circulation et les règles de conduite à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise.
- Identifier les différents paramètres (état du sol , charge , vitesse ...) et leur influence sur la distance de freinage du chariot.
- Identifier les produits dangereux par leurs étiquettes et les risques liés à leur manutention
- Gerbage dé gerbage en pile et en pelletier

Programme pratique

ADEQUATION

- Vérifier l'Adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée.

VERIFICATIONS

- Effectuer les vérifications et les opérations nécessaires avant la prise de poste et en fin de poste.

CONDUITE CIRCULATION MANOEUVRES

- Circuler avec un chariot : à vide , en charge , marche AV et marche AR , en virage et arrêter le chariot en position de sécurité
- Circuler et s'arrêter sur un plan incliné
- Prendre et déposer une charge au sol
- Effectuer un gerbage et un dé gerbage
- Effectuer la mise en stock et le déstockage d'une charge à tous les niveaux d'un pelletier
- Assurer depuis le sol le chargement et le déchargement latéral d'un camion ou d'une remorque
- Effectuer la prise, le transport et la dépose d'une charge longue ou volumineuse
- Repérer les anomalies et difficultés rencontrées afin de les signaler à sa hiérarchie

MAINTENANCE

- Effectuer les opérations de maintenance avec accessoire si nécessaire (benne basculante, godet, éperon, potence)

TECHNOLOGIE DES CHARIOTS

Tests CACES théorique et pratique

Conformément à la recommandation R389, contrôle des connaissances et savoir faire du candidat

Validation de la formation

En application de la recommandation R389, chaque candidat ayant satisfait aux tests théoriques et pratiques se verra délivrer un **Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES)**.

Les tests sont réalisés par ENCARNA FORMATION certifié testeur CACES en R389 par DEKRA sous le numéro D-607-04.

Validité

La durée de validité du titre CACES R389 est de 5 ans